

> PRÉFACE

CHRISTINE SERVAIS
Unité de recherche en médiation culturelle
Université de Liège
christine.servais@ulg.ac.be

QUI DISPOSE DES DISPOSITIFS DE MÉDIATION ?

En travaillant sur les dispositifs de médiation, les contributeurs de cet ouvrage se sont trouvés confrontés à deux termes (« médiation » et « dispositif ») tendus à la fois vers le concept, la notion et l'objet sensible ou le processus, soit deux termes qui renvoient l'un et l'autre à des réalités épistémologiques de niveau de généralité et de valeur explicative très différents. Également travaillées dans les domaines des sciences de la communication, ces deux « notions » sont néanmoins inégalement fondées : si « dispositif » est immanquablement renvoyé au cadre de la réflexion foucauldienne et au commentaire qu'en fit Gilles Deleuze¹, « médiation » a pour sa part un grand nombre de sources, et ne bénéficie pas d'un cadre conceptuel stable. Que l'on s'interroge sur les moyens de le fonder comme concept scientifique ou qu'il soit entendu comme ensemble de pratiques, le terme « médiation » ressemble à un tissu dont les fils tendent à se séparer lorsqu'on cherche à les saisir ensemble. Paul Rasse, en 2000, soulignait déjà que le débat sur la médiation se cristallisait autour de deux schémas de représentation, l'un relevant d'une philosophie de l'esprit, d'une théorie (ce qu'il appelle « la médiation utopique »), et l'autre relevant davantage d'une philosophie du corps, d'une pratique qu'il appelle « médiation orthopédique » (Rasse, 2000 : 61-75)². Lorsque, en 2003, Jean Davallon reprend à son tour cette question d'une définition de la médiation, c'est pour mettre

¹ Voir à ce sujet I. Gavillet, 2010.

² Dans cette contribution, l'auteur s'attache essentiellement dans cet article à la médiation dite « culturelle ».

en évidence une ligne de partage entre ce qu'il nomme la « face scientifique » et la « face philosophique » de la recherche, les études sur la médiation en sciences de l'information et de la communication étant selon lui à l'interface entre univers de la recherche et univers de l'essai philosophique. À cette ramification complexe du terme médiation (dans la pratique, dans la recherche empirique, dans la recherche théorique, plus ou moins spéculative, sans parler des différents champs de recherches), s'ajoute le fait que celui-ci est aujourd'hui surinvesti par le discours politique et institutionnel, au nom d'un « vivre ensemble » qu'il faudrait réinventer, ou d'un « lien social » à restaurer. En d'autres termes, une certaine urgence à penser la médiation est corrélative du développement exponentiel de ses dispositifs, que ce soit dans les sphères politiques, médiatiques, juridiques ou culturelles. Il faudrait s'atteler à une généalogie de la médiation, tant comme concept que comme usage, comprendre où et comment le terme apparaît et s'impose, pour décrire quel usage, et pourquoi, si souvent, à la place du terme « communication ». Cette généalogie devrait aider à comprendre en lieu et place de quoi la médiation vient aujourd'hui s'inscrire. Pourquoi les conflits, les rapports de force, les différences ou différends qui traversent le social ne peuvent-ils simplement être réglés ou tranchés par le droit, la loi, la culture, etc, soit par les différentes formes de l'institution? De quelle nécessité philosophique (touchant au rapport à l'autre), politique (touchant au consensus/dissensus), sociologique (touchant à l'autonomie des sphères), culturelle (touchant à l'identité et à l'appartenance) voire psychanalytique ou mass-médiatique, est issu le tropisme de la médiation? Si l'on veut aujourd'hui fonder – de manière transcendante et non seulement empirique – un concept de médiation, il faut en passer, je crois, par une telle généalogie.

Sans y prétendre ici, je fais l'hypothèse que la notion de médiation marque le retour – dans un contexte médiatique et philosophique différent, et sous une forme plus anthropologique (Davallon, 2003 : 52-55) – de la réflexion sur le rapport communication/politique qui a vu naître et s'imposer il y a quelque 40 ans les notions de consensus et d'espace public. La notion de médiation s'imposerait en particulier par l'urgence qu'il y a aujourd'hui à intégrer l'art et la culture à cette réflexion autour des normes fondées alors par Jürgen Habermas exclusivement sur la raison. Or, dès que l'on cherche à décrire un dispositif de médiation, on se trouve inmanquablement, à un moment ou un autre, confronté à l'alternative suivante : le dispositif de médiation est-il ce qui est ou ce qui doit être? Plus précisément : peut-on décrire un dispositif de médiation sans s'interroger sur ce qu'il doit être ou à tout le moins sur ce qu'il doit pouvoir être, par exemple : pouvoir ouvrir à la différence, engendrer une transformation de soi, etc.? En raison de l'absence d'une fondation conceptuelle de la notion de médiation, la question de la prescription est un problème propre à la description. Or, la relation entre ces deux régimes de discours est d'ordre politique. En effet, si la médiation doit être considérée non seulement comme dispositif mais également dans son procès, et en tant qu'elle ouvre le dispositif à la pluralité, décrit-on un dispositif de médiation lorsque, par exemple, on constate l'automaticité du

processus? C'est pourquoi décrire un dispositif de médiation suppose que l'on s'interroge sur ses conditions de possibilité, ainsi que sur le régime de discours qui prescrit ces conditions de possibilité.

Bernard Darvas (2003 : 17) fait une remarque analogue lorsqu'il note que l'émergence de la médiation dans le champ social, scientifique et politique est liée à un « déplacement du privilège accordé à la signification vers ce qui permet de l'élaborer ». Cette « révolution copernicienne » sémiotique explique selon lui que la médiation se rende visible dans les champs précités au moment même où elle s'opacifie, et ce parce qu'elle s'expose alors en tant qu'elle est transaction et négociation, qu'elle « révèle ses opérations et peut elle-même devenir l'objet d'une exploration ». « À ce titre, ajoute-t-il, il me semble que ce processus de méta-médiation est au moins aussi important que la reconnaissance du processus de médiation », probablement parce que la question du sens y engage celle de la prescription, de la norme, de l'autorité ou du pouvoir, c'est-à-dire l'intègre au champ du politique. Ainsi, ce simple questionnement, lié à l'émergence de la médiation comme telle, sur la relation qui s'établit entre ce que sont les dispositifs de médiation et ce qu'ils doivent être, entre un dispositif de médiation comme objet observable et ses conditions de possibilité, entre le régime descriptif et le régime prescriptif, montre en quoi la question de la médiation est par définition politique.

C'est dans ce cadre que, en guise de développement, j'avancerai trois propositions qui permettent, je pense, de préciser les formes sous lesquelles se laissent décrire les dispositifs de médiation :

1. La médiation est une déconstruction de la communication. L'usage du terme médiation a émergé dans la recherche en tant qu'il autorise une déconstruction critique de la communication comme « transport » ou « transfert » de sens (Servais, 2000 : 101-120). Pour Jean Davallon (2003 : 43) par exemple, « Le premier constat que l'on peut faire est que la notion de médiation apparaît chaque fois qu'il faut décrire une action impliquant une *transformation* de la situation ou du dispositif communicationnel, et non une simple interaction entre éléments déjà constitués, et encore moins une circulation d'un élément d'un pôle à l'autre ». Plus précisément encore, selon lui, la notion de médiation offre l'opportunité de questionner « son effet sur la façon de penser la communication » (Davallon, 2003 : 49). Une analyse en termes de médiation devrait donc permettre de faire émerger les structures de pensée qui, étant à l'œuvre dans la définition du concept de communication, la réduisent ou la limitent à des instances ou des concepts (« sujet », « signifiant », « réception », « message », « contexte », etc.) dont la déconstruction démontre l'idéalité. Une telle analyse doit beaucoup aux philosophes de la déconstruction, à leur souci de montrer que « la communauté et la communication sont constitutives de l'individualité, plutôt que le contraire » (Nancy, 1986 : 256), que « l'être est mis en jeu comme "avec". [...] On pourrait dire tout simplement : l'être est communication » (Nancy, 1996 : 47), à condition de mener un travail de « réévaluation générale

de la communication dans la communauté et de la communauté (de la parole, de la littérature, de l'échange, de l'image, etc.), par rapport à laquelle l'usage du terme "communication" ne peut être que préalable et provisoire » (Nancy, 1986 : 52). On peut estimer que c'est Jacques Derrida (1972) qui, le premier, dans un petit texte concluant *Marges* et intitulé « Signature, événement, contexte », petit texte reprenant une conférence à un colloque sur « La communication » et qui allait faire grand bruit en raison de la vive discussion qu'il suscita avec John Searle, entreprit de consacrer au concept de communication une réflexion déconstructrice (prolongeant celle qu'il avait préalablement menée sur le signe linguistique). Jacques Derrida y montre que le concept de communication ne peut être entendu comme transport, transfert, etc., parce que d'une part le sens propre y est « plus problématique que jamais », notamment en raison du fait que « la valeur de déplacement, de transport, etc. est précisément constitutive du concept de métaphore par lequel on prétendrait comprendre le déplacement sémantique qui s'opère de la communication comme phénomène [physique] à la communication comme phénomène sémio-linguistique », et parce que d'autre part ce qu'on appelle « contexte » « n'est jamais absolument déterminable, ou plutôt [...] sa détermination n'est jamais totalement assurée ou saturée », ce qui devrait conduire à « marquer l'insuffisance théorique du concept courant de contexte (linguistique ou non linguistique) tel qu'il est reçu dans de nombreux domaines de recherche » (*ibid.* : 368-369). L'impossibilité essentielle qu'il y a à déterminer le contexte, qui joue un rôle fondamental dans la démonstration de Jacques Derrida, indique bien que si la notion de médiation entend aider à déconstruire le concept de communication, elle ne peut le faire qu'en intégrant cette indétermination même. « L'un des grands enjeux attribués à la médiation (notamment culturelle, mais pas seulement) consiste à travailler avec la diversité des interprétations en cherchant à les diversifier et à les démultiplier ». « C'est une problématique épistémologique fondamentale qui concerne le statut de la signification. [...] Toute médiation inaugure une réflexion épistémologique sur la vérité, la croyance, la foi, la certitude et l'orthodoxie opposées aux logiques de la confrontation des idées, de la contradiction, de la recherche permanente et infinie des significations » (Darras, 2003 : 20-21).

2. La destination est au centre de la médiation. Cette première remarque conduit à constater que, si l'on peut mettre au crédit de la médiation une déconstruction de la communication, c'est parce que cette notion de médiation s'est nourrie, en l'avalisant, d'un progressif glissement de la question générale de la signification du « texte » vers le lecteur, le récepteur, le destinataire. Jean Caune, pour qui la médiation se joue autour des notions de « lien » et de « contact »³, mais

³ Voir par exemple « La médiation culturelle : une construction du lien social », *Les enjeux de l'information et de la communication*, 1999a, où l'auteur reprend les termes d'E. Lévinas, « marcher ensemble » pour décrire les procès de médiation, ou encore *Pour une éthique de la médiation. Le sens des pratiques culturelles*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1999b.

également Bernard Lamizet⁴, ou Bernard Darras (2003 : 21) lorsqu'il oppose la promotion de la variété interprétative à l'idée d'une bonne lecture ou d'un consensus, toujours en relation avec les processus de légitimation par exemple, mais encore la plupart des contributeurs de cet ouvrage, font leurs des questions qui, nées avec les théories de la lecture, l'esthétique de la réception, les *Cultural Studies* ou encore le travail de Michel De Certeau sur la pluralité culturelle, ont proposé d'aborder le sens par les pratiques d'interprétation, en se centrant sur les processus par lesquels les récepteurs sont pris par les textes et s'en déprennent. Cette nécessité à prendre en compte le destinataire pour décrire la médiation conduit à inclure la possibilité de décrire une expérience singulière dans le cadre d'un dispositif toujours collectif. Cette double approche, comptant avec l'histoire singulière tout autant qu'avec la norme commune, constituerait toute approche critique de la médiation. Elle mène à une grande difficulté épistémologique et méthodologique car elle conduit à décrire, en l'espèce du dispositif de médiation, ce qui néanmoins l'exécède.

Lorsque Michel Foucault (1994 : 298-309) est sollicité pour décrire ce qu'il entend par « dispositif », il fait référence d'une part à l'agencement d'objets, de sens et de social permettant d'analyser leurs relations (à la fois concept et objet, donc), mais également d'autre part à la dimension temporelle et processuelle du dispositif, qui peut venir perturber l'agencement stratégique mis en place par des effets imprévus. C'est cette dimension processuelle du dispositif qui, parce qu'elle suppose, selon les termes mêmes de Michel Foucault, une action sur les individus, permet d'intégrer à ce grand ensemble que le philosophe nomme « dispositif » la manière dont les individus se déprennent des dispositifs ainsi que la manière, conséquente, dont le pouvoir cherche à les reprendre. Ce processus de prise/déprise/reprise des individus par le dispositif et du dispositif par les individus touche de fait à l'articulation entre la dimension singulière et la dimension collective du dispositif de médiation qu'il convient de se donner les moyens de décrire.

Peut-être serait-il opératoire de distinguer, par artifice méthodologique, la dimension « agencement » du dispositif de médiation et sa dimension « processus », dans laquelle s'actualiserait⁵ le dispositif ainsi défini. Le dispositif constituerait dès lors une « préfiguration » du processus réel de relations de médiation qui est à décrire, au sens que Paul Ricœur donne à ce terme, préfiguration qui ne permet néanmoins pas de préjuger de sa « reconfiguration » au terme du processus. Dans ce cadre, le processus de médiation permet-il d'en

⁴ B. Lamizet pour qui la médiation consiste en l'appropriation singulière des codes collectifs, qui s'effectue dans un mouvement dialectique entre singularité et forme collective de l'appartenance (Lamizet, Sliem, 1997 : 464). Dès lors la médiation « nous fonde en tant que sujets sociaux, et, par conséquent, met en œuvre l'ensemble des dynamiques constitutives de la sociabilité » (Lamizet, 1999 : 9).

⁵ Si l'on veut bien entendre à ce propos la remarque de G. Deleuze sur l'actualité comme devenir-autre, citée dans l'introduction p. 26.

évaluer le dispositif? Certains des auteurs ici rassemblés n'hésitent pas à dire qu'un dispositif ne fonctionne pas toujours (c'est-à-dire qu'il peut échapper aux intentions de ses auteurs) mais que, pour cette raison même, il engendre un processus de médiation réel et « réussi ». À l'inverse, on peut se demander si un dispositif fonctionnant parfaitement et systématiquement laisse place à un processus de médiation ou, pour le dire autrement, si un processus de médiation parfaitement « préfiguré » par le dispositif relève toujours de la médiation.

Ces allers-retours du dispositif au processus (des agencements aux effets réels) ouvrent en conséquence à la question des normes : pour qui et en vue de quoi fonctionne ou ne fonctionne pas le dispositif? L'énonciateur et le destinataire ont-ils les mêmes critères d'une médiation « réussie », les mêmes normes susceptibles de l'évaluer? La recherche peut-elle les objectiver, et dès lors dans quels termes? L'émergence des opérations constituant les processus de médiation évoquée plus haut et leur objectivation par la recherche ne peuvent en effet rester étrangères au désir des acteurs institutionnels, de « prendre le contrôle » sur la médiation. Lorsqu'un musée cherche à mieux connaître les processus d'appropriation du sens des œuvres d'art afin de proposer des dispositifs de médiation correspondant aux attentes « personnalisées » de son public (Filippini-Fantoni, 2003 : 211-214), on peut raisonnablement estimer que le verrouillage du dispositif par la préfiguration du processus va à l'encontre d'une médiation ouverte à la différence, mais ceci n'est néanmoins pas sûr... C'est à la rencontre du dispositif et du récepteur que se noue la question du pouvoir et du politique, c'est-à-dire pour nous dans le cadre du processus de médiation. Derrière la question philosophique léguée par Jürgen Habermas (y a-t-il une norme commune susceptible de fonder un consensus hors la pure raison?) apparaît donc très vite une question à la fois urgente et insoluble, éthique et cependant parfaitement pratique, qui est celle de ce que doit être la médiation et par conséquent le rôle du médiateur.

Une analyse des dispositifs de médiation doit dès lors nécessairement s'atteler à déplier soigneusement les niveaux d'observation afin de faire apparaître les strates « empilées », pour reprendre le terme d'Antoine Hennion, de son objet : l'expérience sensorielle des individus, la négociation du sens des objets dans l'espace social, l'inscription du dispositif dans un projet de démocratie culturelle répondant à un ensemble de normes implicites mais aussi, au-delà, de contraintes institutionnelles et de stratégies d'acteurs. La notion de dispositif de médiation, utilisée comme cadre au début de la recherche peut alors devenir, au terme de cette confrontation avec les processus, un concept opératoire permettant de penser ensemble la contrainte, la norme et le nœud de résistance possible qu'il constitue. Ce concept permet de mener une analyse critique, y compris lorsque l'objet est intégré dans un objectif d'efficacité. Ainsi placé à l'interface critique/pratique, le dispositif de médiation se révèle un bon concept pour penser l'impensé des pratiques de médiation.

3. La médiation est dissymétrique. En sus du décentrement vers le destinataire, un second déplacement me semble se faire jour dans les recherches sur la médiation, déplacement qui tend cette fois à remplacer l'opposition approche théorique/approche pratique que nous avons notée plus haut, par l'opposition approche critique/approche pratique. En d'autres termes, toute théorie de la médiation serait critique dès lors que la médiation questionne le rapport entre communication et politique à travers la question des normes et la critique du systématisme – c'est-à-dire la place laissée à l'indétermination d'un contexte toujours singulier – évoqués plus haut.

Beaucoup d'auteurs s'accordent à définir la médiation comme une rencontre⁶, mais cette rencontre est généralement conçue comme ne relevant pas de l'accord. Il s'agit ici d'un point important : sous la figure de la brèche (Caune, 1999a), de l'interruption, etc. c'est toujours la nécessité d'une possible non conformité des effets produits aux intentions qui est avancée. En particulier, contre l'objectif de transmission ou de guidage qui anime l'énonciateur, les chercheurs soulignent généralement que pour le récepteur cette rencontre doit pouvoir prendre la forme d'une « mise en commun » débouchant sur une transformation de soi, ce qui rappelle la manière dont Hans R. Jauss conçoit l'expérience esthétique lorsqu'il cherche à comprendre la réception artistique⁷.

Cette discontinuité est plus qu'une simple ambivalence (du côté de l'énonciateur, une transmission; du côté du récepteur, une expérience imprévisible) : il y a là une dissymétrie fondamentale du processus de médiation. Cette dissymétrie rend compte de ce qu'un médiateur n'est jamais un simple intermédiaire (Darras, 2003 : 21). Elle pose à nouveau la question, très claire dans le cas de la médiation juridique par exemple, où le médiateur n'est l'avocat d'aucune partie, du langage du médiateur: Existe-t-il quelque chose comme un (méta) langage de la médiation? Cette question, dans de multiples domaines, pose à son tour celle de la formation et de la légitimité des médiateurs : s'ils ne relèvent d'aucun langage propre, quelle est leur légitimité? Sont-ils davantage légitimes s'ils relèvent du langage propre à l'une des parties? Le processus de médiation ne peut être le fait d'un tiers neutre, d'une loi, d'un sujet impartial ou d'un grand autre lacanien, sinon à redevenir simple opération de relais d'un pouvoir quel qu'il soit. Personne, aucune instance ne peut se rendre maître de la médiation. C'est la raison pour laquelle le processus de médiation est souvent décrit sous la forme de l'oscillation : « Pour moi, la médiation fonctionne comme un oscillateur qui alterne entre des phases de décentrement et des phases de centration. Le

⁶ Bien que les modalités de celles-ci restent à préciser, et d'abord, entre qui et qui? Un artiste, un dispositif, une œuvre, un collectif, un politique, un médiateur et de l'autre côté un public, un individu, soi-même, un autre? Et quel est dans cette configuration l'élément tiers? Je renvoie sur ce point à l'empilement évoqué *infra*, qui doit permettre de l'établir.

⁷ Pour H. R. Jauss (1980 : 15), l'expérience esthétique est « jouissance de soi dans la jouissance de l'autre » et, partant, « donne accès à une nouvelle expérience de soi dans l'expérience de l'autre ».

sujet qui bénéficie d'un processus de médiation est conduit à découvrir d'autres points de vue, ainsi qu'à approfondir le sien, et le médiateur est là pour entretenir le mouvement » (*ibid.*). De même, Jean Davallon (2003 : 50) estime que la meilleure approche de la médiation symbolique est celle qui la considère comme la conservation d'un mouvement d'oscillation entre l'identité et la différence, le déterminé et l'indéterminé.

Rendre compte de ce mouvement non dialectique d'oscillation suppose alors d'une part que l'on assigne une limite au modèle de la médiation et d'autre part que l'on y intègre l'esthétique. La limite est celle qui, liée à l'impossibilité d'une détermination du contexte, rend impossible toute prédiction, toute assurance, toute description exhaustive du processus. Il ne s'agit pas de borner notre connaissance, mais d'accepter la limite d'un modèle de la médiation qui précisément illimite son objet. Pourrait-on, devrait-on en effet prévoir l'imprévisible? Pourrait-on décrire comment et en quoi le dispositif « prévoit » l'imprévisible? Pour le dire dans les termes de Jean-François Lyotard (1988 : 12) : « Que la différence insensée soit vouée à faire sens [...] est une chose, une autre est qu'elle soit *promise* au devenir-système ». De ce point de vue, toute réflexion sur la médiation s'inscrirait dans un débat entre sémiotique et esthétique, où le champ des recherches en esthétique permettrait, dans la lignée de Jean-François Lyotard, de Gianni Vattimo (1990) ou de Jean-Luc Nancy cité au début de ce texte, d'intégrer au processus de médiation cela qui l'interrompt, et de proposer une approche de la médiation non pas comme « non-communication », mais comme communication « non conceptuelle » où se joue le statut d'une « communauté sentimentale, esthétique, bien "antérieure" à toute communication et à toute pragmatique. Le découpage de la relation intersubjective n'est pas encore fait et il y aurait un assentiment [...] dans un ordre qui ne peut être "encore" celui de l'argumentation entre des subjectivités rationnelles et parlantes » (Lyotard, 1988 : 121). Poursuivant alors sur une question qui est au fond la nôtre, Jean-François Lyotard (*ibid.*) se demande si cette communauté ancrée dans le sentiment esthétique singulier « peut persister lorsque les formes qui devraient en être l'occasion sont conceptuellement déterminées, soit dans leur génération même, soit dans leur transmission. Qu'en est-il du sentiment esthétique quand sont proposées comme esthétiques des situations calculées? ». Qu'en est-il en particulier de cette « passibilité » comme possibilité d'éprouver, au sens où « ce qui nous arrive n'est d'aucune façon quelque chose que nous avons d'abord contrôlé, programmé, saisi par concept [?] Si ce à quoi nous sommes passibles a d'abord été tramé par concepts, comment peut-il nous saisir? Comment peut-il nous éprouver si déjà nous savons, ou si nous pouvons savoir, de quoi, par quoi, avec quoi, pour quoi, c'est fait? » (*ibid.* : 122).

Les notions de rupture, discontinuité, indéterminé, brèche, oscillation, etc. que l'on trouve convoquées pour rendre compte de la dissymétrie du processus de médiation renvoient à l'ouverture que le processus de médiation doit toujours pouvoir greffer sur le dispositif, à ce partage d'un commun qui ne soit

pas norme commune mais qui doit pouvoir nous lier dans une communauté non argumentative. La déconstruction de la communication par la médiation porterait en définitive sur la possibilité que la description du processus de médiation ne soit pas clôturée par une référence aux intentions, et qu'elle intègre une détermination insaturée de son contexte. On ne pourrait travailler sur la médiation, à quel que niveau que ce soit, sans intégrer ces dimensions critiques qui la constituent et que la notion de dispositif a l'avantage d'explicitier.

Références

- Caune J., 1999a, « La médiation culturelle : une construction du lien social », *Les enjeux de l'information et de la communication*. Accès : http://www.u-grenoble3.fr/les_enjeux/
- 1999b, *Pour une éthique de la médiation. Le sens des pratiques culturelles*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Darras B., 2003, « Entretien avec M. Thonon », *Médiation & Information*, 19, pp. 16-29.
- Davallon J., 2003, « La médiation : la communication en procès? », *Médiation & Information*, 19, pp. 37-59.
- Derrida J., 1972, « Signature événement contexte », pp. 367-393, in : Derrida J., dir., 1972, *Marges de la philosophie*, Paris, Éd. de Minuit.
- Dufrêne B., Gellereau M., 2004, « La médiation culturelle. Enjeux professionnels et politiques », *Hermès*, 38, pp. 199-205.
- Filippini-Fantoni S., 2003, « La personnalisation : une nouvelle stratégie de médiation culturelle pour les musées », *Médiation & Information*, pp. 211-214.
- Foucault M., 1994, *Dits et écrits, III 1976-1979*, Paris, Gallimard.
- Gavillet I., 2010, « Michel Foucault et le dispositif : questions sur l'usage galvaudé d'un concept », pp. 7-21 in : Appel V., Boulanger H., Massou L., dirs, *Les dispositifs d'information et de communication. Concept, usages et objets*, Bruxelles, De Boeck.
- Jauss H. R., 1980, « Au sujet d'une nouvelle défense et illustration de l'expérience esthétique », Entretien avec Ch. Grivel, *Revue des Sciences Humaines*, 177.
- Lamizet B., 1999, *La médiation culturelle*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Lamizet B., Silem, A., 1997, *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, Paris, Éd. Ellipses.
- Lyotard J.-F., 1988, *L'Inhumain, causerie sur le temps*, Paris, Galilée.
- Nancy J.-L., 1986, *La Communauté désœuvrée*, Paris, Bourgois.
- 1996, *Être singulier pluriel*, Paris, Galilée.
- Rasse P., 2000, « La médiation. Entre idéal théorique et application pratique », *Recherches en Communication*, 13, pp. 61-75.
- Servais Ch., 2000, « D'un procès à l'autre. Pour une esthétique des médias », *Recherches en Communication*, 13, pp. 101-120.
- Vattimo G., 1990, *La société transparente*, Paris, Desclée de Brouwer.